

Gérer son temps dans les professions du droit : méthodes et outils pratiques

Vendredi 10 octobre 2025
de 9h30 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Benjamin English
Avocat à Saint-Brieuc
Shannon Avocats
Président d'EUROJURIS FRANCE

Organisée par :

Thomas Porchet
Avocat à Poitiers
1927 Avocats
Et Capucine Varron-Charrier
Avocate à Toulon
Clamence Avocats
Responsables JURISMUS

Horaires :

9h30 / 13h00 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Radisson Blu Hôtel, Nantes
6 Place Aristide Briand
44000 Nantes

Spécialités / compétences :

Gestion du cabinet / Vie professionnelle

Public visé

Avocats, commissaires de justice

Pré-requis

Cette formation est ouverte à tous les membres d'Eurojuris France en exercice, de 40 ans ou moins de 40 ans.

Renseignements :

Jémina TAILLEFOND et Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 14 avril 2025 au 10 octobre 2025 – Version 1



Programme du séminaire

Objectifs : Au terme de cette formation, le participant saura maîtriser les fondamentaux de la gestion du temps, appliquer des méthodes concrètes à sa pratique, et utiliser des outils adaptés aux professions juridiques.

Il saura également structurer un dossier comme un projet, organiser ses priorités, fluidifier les échanges au sein de son équipe, et optimiser les temps collectifs grâce à l'appropriation de nouveaux réflexes et outils numériques.

Programme pédagogique de la journée :

⇒ Le temps, ressource individuelle :

- Introduction aux principales méthodes de gestion du temps
- Application au travail du juriste : un dossier = un projet
- Focus outils : gestion des mails, time-blocking, raccourcis bureautiques, outils d'IA

⇒ Le temps, ressource collective

- La circulation de l'information dans les cabinets et études
- Structuration des communications internes : outils collaboratifs, canaux adaptés, bonnes pratiques
- Réussir ses réunions : fixer les bons objectifs, respecter la durée, animer efficacement

Débriefing et analyse des postures et des difficultés rencontrées.

Dîner

A partir de 19h un dîner est organisé pour tous les participants.

La participation au dîner est incluse dans le coût de l'inscription.

Gérer son temps dans les professions du droit : méthodes et outils pratiques

Vendredi 10 octobre 2025
de 9h30 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Benjamin English

Avocat à Saint-Brieuc
Shannon Avocats
Président d'EUROJURIS FRANCE

Organisée par :

Thomas Porchet

Avocat à Poitiers
1927 Avocats
Et Capucine Varron-Charrier
Avocate à Toulon
Clamence Avocats
Responsables JURISMUS

Horaires :

9h30 / 13h00 – 14h/17h30
Soit 7 heures de formation

Lieu :

Radisson Blu Hôtel, Nantes

6 Place Aristide Briand
44000 Nantes

Spécialités / compétences :

Gestion du cabinet / Vie
professionnelle

Public visé

Avocats, commissaires de justice

Pré-requis

Cette formation est ouverte à tous les membres d'Eurojuris France en exercice, de 40 ans ou moins de 40 ans.

Renseignements :

Jémina TAILLEFOND et Virginie
MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 14 avril 2025 au 10 octobre 2025 – Version 1



Déroulé horaire de la journée :

- 9h15-9h30 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h30-9h45 : Introduction
- 9h45-13h00 : Le temps, ressource individuelle
- 13h00-14h00 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 14h-17h15 : Le temps, ressource collective
- 17h15-17h30 : Evaluation formative avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants

Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera adressé au participant ainsi qu'une attestation de présence.

Hébergement / Tarif préférentiel (non inclus dans le coût de l'inscription) :

Les participants pourront bénéficier d'un tarif préférentiel de 195 € pour leur hébergement au Radisson Blu Hôtel de Nantes, (code promo communiqué après inscription).

Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Inscription

☐ Je souhaite participer au séminaire au tarif de : 300 € TTC, soit 250 € H.T.

☐ Je participe au dîner

Nom : Prénom :

Cabinet - Société : Profession :

N° INSEE :

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à jemina.taillefond@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>.

Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Il est possible de s'inscrire jusqu'à 15 jours avant la formation, sauf dérogation expresse, dans la limite des places disponibles.

Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 30 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris inscrits seront acceptées.